



COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du Mardi 20 décembre 2022

Compte rendu de la séance du Conseil municipal réuni le Mardi 20 décembre 2022, dans la salle du Conseil municipal à 18H00 sous la présidence de Patrick TANGUY, Maire de la commune.

Tous les membres étaient présents à l'exception de Marie-Louise PETITBON, excusée ; Céline BOUREAU, excusée ; Pauline DUVACHER, excusée ; Jenna TANGUY, excusée, Isabelle KERVAREC, excusée et Yoann LE DOEUF, excusé.

Absent :

Secrétaire de séance : Julien BROUQUEL

Conseillers en exercice : 15

Conseillers présents : 8

Conseillers ayant pris part au vote : 8

Date de convocation : 14/12/2022

1. Approbation du compte rendu de la séance du Lundi 12 décembre 2022

Présentation : Patrick TANGUY

Le compte rendu de la séance du lundi 26 septembre 2022 est adopté à l'unanimité des membres présents.

2. Subventions aux associations 2022

Présentation : Marc RAHER

M. Marc RAHER, Adjoint aux finances, présente à l'assemblée les subventions proposées pour l'année 2022.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide le versement des subventions aux associations comme détaillées ci-dessous :

LISTE ASSOCIATIONS	<u>VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL 2021</u>	<u>VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL 2022</u>
SANTE		
Amicale des Donneurs de Sang de Douarnenez et ses environs	50	50
HUMANITAIRE		
Banque Alimentaire	200	200
Restaurant du Cœur	200	200
TOTAL Associations extérieurs	450,00 €	450,00 €

ASSOCIATIONS COMMUNALES		
APEL Ecole Notre Dame de Toutes Grâces	250,00 €	250,00 €
Association Histoire et Patrimoine	250,00 €	250,00 €
Association Histoire et Patrimoine - Participation ZAL	200,00 €	200,00 €
Association Graine d'Hellébore	250,00 €	250,00 €
ASDJ	1 000,00 €	1 000,00 €
Comité de Jumelage	250,00 €	250,00 €
Ecole Notre Dame de Toutes Grâces Noël	620,00 €	520,00 € (10€ / enfant)
OGEF Ecole Notre Dame de Toutes Grâces Fonctionnement cantine	1 000,00 €	1 000,00 €
Club des retraités	250,00 €	250,00 €
Sté chasse des Stangs	90,00 €	90,00 €
Sté chasse La Juchoise	170,00 €	170,00 €
Comité d'animation	250,00 €	250,00 €
TOTAL Associations locales	4 580,00 €	4 480,00 €
TOTAL SUBVENTIONS	5 030,00 €	5 030,00 €
Projet(s) exceptionnel(s)	1 000,00 €	1 000,00 €
Comité d'animation – Fenêtres qui parlent		-250
Animation – marché des créateurs		-250
	6 030,00 €	5 930,00 €

3. Convention SDEF – Modification télégestion éclairage public

Présentation : Patrick TANGUY

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet suivant : Modification télégestion éclairage public.

Dans le cadre de la modification de la télégestion de l'éclairage public, une convention doit être signée entre le SDEF la commune du JUC'H afin de fixer le montant du fond de concours qui sera versé par la commune au SDEF.

L'estimation des dépenses se monte à 4 100 € HT.

Selon le règlement financier voté par délibération du SDEF le 13 novembre 2017, le financement s'établit comme suit :

⇒ Financement du SDEF : 0 €
 ⇒ Financement de la commune :4 100 € HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ◆ ACCEPTE le projet de modification de la télégestion de l'éclairage public,
- ◆ ACCEPTE le plan de financement proposé par le Maire et le versement de la participation communale estimée à 4 100 € HT,
- ◆ AUTORISE le Maire à signer la convention financière conclue avec le SDEF pour la réalisation

Rapport du maire, des adjoints et des conseillers délégués

Patrick TANGUY :

Retour sur les animations

Inquiétudes sur la mobilisation dans les associations

Marc RAHER :

Andrée RIOU :

Julien BROUQUEL :

Jenna TANGUY :

Isabelle KERVAREC :